

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Octobre 2025

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
02/10/2025

En exercice	Présents	Votants
14	9	12

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2025-54 Admission en
non-valeur

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZÉ, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames, BOULAY Maryvonne, CHERAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, GAUTHIER Cédric, MARCO Benjamin,

Absents excusés : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

M. LELEU Eric,

M. DELGADO Louis qui a donné pouvoir à Mme CHERAMY Laure-Aline,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc.

Mme JOLY-LAVRIEUX Martine a été désignée secrétaire de séance ;

Sur proposition de M. le Trésorier par mail explicatif du 09 septembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

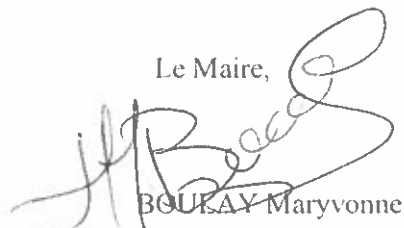
- n°600 de l'exercice 2022, (objet : loyer : 57.28 €)
- n° 601 de l'exercice 2022, (objet : loyer : 337.88 €)
- n° 428 de l'exercice 2022, (objet : loyer : 73.61 €)
- n° 758 de l'exercice 2021, (objet : loyer : 443.00 €)
- n° 757 de l'exercice 2021, (objet : loyer : 448.46 €)
- n° 2 de l'exercice 2022, (objet : loyer : 367.71 €)
- n° 350 de l'exercice 2022, (objet : loyer : 57.28 €)
- n°137 de l'exercice 2022, (objet : loyer : 300.13 €)

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 2 087.78 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,


BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


JOLY-LAVRIEUX Martine

Envoyé en préfecture :

20 OCT. 2025

Déposé en ligne le

20 OCT. 2025

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

22 OCT. 2025